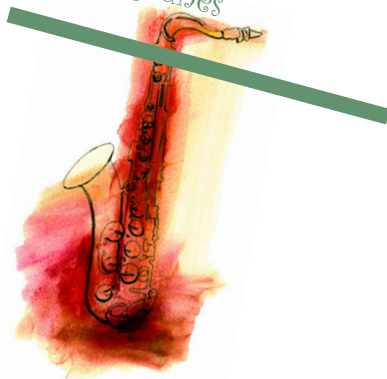


L'Orchestre national d'harmonie des jeunes



L'Orchestre national d'harmonie des jeunes (ONHJ)

Dates et lieu du stage

La session 2007 se déroulera sur deux semaines
du 15 au 30 juillet 2007 à Vigy (15km de Metz)

La composition de l'orchestre

Clarinettes sib, petite clarinette mib, clarinettes basses ;
flûtes traversières dont 2 jouant du piccolo ;
hautbois dont un jouant du cor anglais ;
bassons ou fagots ; saxophones : altos, ténors, barytons
dont 2 cornets, bugles, trompette sib ou ut ;
trombones dont un trombone basse ; cors ;
barytons ou euphoniums ; saxhorns basses ; tubas ou contre tubas ;
contrebasses à cordes, percussions.

Déroulement du stage

Un stage de 10 jours avec des séances de travail par pupitres et en tutti, suivi de 3 concerts.

L'équipe pédagogique

Direction musicale

Pascale Jeandroz, Chef du Chœur de l'armée française.

Trois professeurs solistes d'orchestres professionnels

- pour les bois :

Sylvie Hue, clarinette-solo à l'Orchestre de la Garde Républicaine, professeur au Conservatoire
du 14^e arrondissement de Paris, professeur à l'ENM d'Orsay. Titulaire du C.A

- pour les cuivres :

André Jung, trompette et cornet solo à l'Orchestre national de Lyon de 1976 à 1990, profes-
seur assistant au CNSMD de Lyon de 1983 à 2004. Actuellement professeur au CNR de Lyon.
Titulaire du C.A.

- pour les percussions :

Jean Fessard, professeur au CNR d'Angers, Titulaire du C.A.

Les musiciens

Âge et niveau requis

- avoir moins de 28 ans
- être dans l'année de la médaille d'or ou du prix ou du DEM ou du Prix d'Excellence de la CMF.

Une dérogation peut être obtenue sur avis écrit du directeur de l'établissement fréquenté.

La sélection se fera sur dossier et sur audition

Dates des auditions

- 6 avril à Paris
- 16 avril à Limoges
- 20 avril à Metz
- 21 avril à Lyon

Les candidats doivent présenter une pièce (étude ou concerto de niveau DEM) au choix avec
ou sans accompagnement piano (10 mn maximum), et des traits d'orchestre imposés.

Modalités d'inscription

- 100 euros de droit d'inscription.
- La CMF prend en charge la pension complète et les frais pédagogiques.

Envoi des candidatures jusqu'au 15 mars 2007

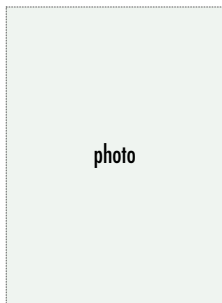
Prière de retourner le bulletin d'inscription à la CMF, dûment complété, accompagné

- d'un CV
- de deux chèques de 50 euros (les deux chèques seront rendus si non admis à l'orchestre, 50 euros conservés en cas de désistement à l'audition ou à l'orchestre après sélection, sauf cas de force majeure)
- d'une attestation de votre niveau musical
- une photo d'identité



Orchestre national d'harmonie des jeunes

Fiche d'inscription à retourner au plus tard le 15 mars 2007 à la CMF 103, boulevard de Magenta 75010 Paris



Lieu d'audition

Metz, Lyon, Paris, Limoges (entourez votre choix)

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Code postal

Ville

Téléphone Portable

E-mail

Nationalité

Adresse parentale

.....

Instruments joués (être précis)

Poste souhaité

Etablissement fréquenté

Nom et adresse du professeur

.....

Niveau / année par instrument

Dernier diplôme obtenu

Autre(s) diplôme(s) obtenu(s)

Faites vous partie d'un ensemble musical : oui / non

Lequel ?

Est-il affilié à la CMF ? : oui / non

Êtes vous ancien membre de l'ONHJ ? : oui / non

Quelle(s) session(s) ? :

Ci-joint 2 chèques de 50 euros

Règlement du stagiaire

Travail et présence

Article 1 : Le stagiaire s'engage à travailler ses partitions consciencieusement avec l'aide de son professeur et à connaître ses partitions avant d'arriver au stage.

Article 2 : Le stagiaire est responsable de la qualité de l'orchestre par son travail et son attention.

Article 3: Le stagiaire s'engage à être présent lors des concerts de fin de stage.

Article 4 : Le stagiaire s'engage à respecter les décisions d'ordre musical ou autre.

Tenue et respect

Article 1 : le stagiaire s'engage à respecter les locaux qui accueillent le stage.

Article 2 : Le stagiaire s'engage à respecter les horaires.

Sanctions

Tout manquement à ces articles peut faire l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion (sans remboursement).

Autorisation obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e)

M/Mme

autorise mon fils/ma fille, à participer à l'Orchestre national d'harmonie des jeunes du 15 juillet au 30 juillet 2007, à Vigy.

Signature

Je soussigné(e)

Désire participer au stage et m'engage à appliquer le règlement.

Fait à : Le

Signature

Renseignements et inscriptions :
Confédération Musicale de France
103, boulevard Magenta 75010 Paris
Tél : 01 48 78 39 42
Fax : 01 45 96 06 86